

Qui ? Les membres de l'**association exploitante agricole CARACOL** ont démarré la création d'une ferme en maraîchage bio dans le parc naturel régional des Causses du Quercy, dont les produits seront destinés à l'approvisionnement local pour les personnes en situation d'insécurité alimentaire. La ferme se situe sur un Causse, c'est-à-dire un plateau karstique sec (quasi absence d'eau en surface). Ce choix participe d'un effort de revalorisation d'espaces agricoles délaissés et d'adaptation de l'agriculture au réchauffement climatique (par exemple, utilisation de bois raméal fragmenté).

À terme, notre ferme organisera des activités culturelles ouvertes au public, avec un accès prioritaire aux personnes en situation de précarité : formation au maraîchage, protection de la biodiversité, conception écologique d'objets d'arts et d'artisanats, construction d'habitats écologiques, recherche scientifique participative.

Quoi ? Nous avons créé une parcelle de maraîchage au cours de l'hiver 2021, 84 arbres champêtres ont été plantés dans une démarche agroécologique. Nous avons créé une deuxième parcelle de maraîchage en décembre 2022, et souhaitons y **planter 134 arbres champêtres**. Les plants ont été fournis par l'association Arbres Haies Paysages (AHP 46), l'opération a obtenu une subvention de France Relance. Dans une démarche de **partage de savoirs et savoir-faire**, nous présenterons les différentes étapes de mise en place d'une haie bocagère : sélection des plants, organisation de la plantation, préparation du sol, plantation, préparation et mise en place du broyat. Nous réaliserons avec vous la plantation des arbres, ainsi que la mise en place des protections et du broyat.

Aucun prérequis n'est nécessaire. L'ambiance sera conviviale. Un goûter sera proposé. Le chantier sera encadré par Caracol et AHP 46.

Venez avec de bonnes chaussures. Si besoin, des gants de travail seront prêtés par l'association.

Inscription

- caracol46@protonmail.com
- **10 personnes maximum**
- Les personnes souhaitant participer doivent avoir une attestation de responsabilité civile à jour. Sinon, elles pourront signer le jour du chantier une décharge de responsabilité.

Quand et où ?

- Jeudi 23 février 2023 (13h30-18h30)
- Caracol, Lieu-dit Merlan, à 4 km de la commune de Vers
- Point GPS : <https://goo.gl/maps/e5X44jHHSfV1e6HA7>

Comment venir ? Il est possible de se rendre à Vers en transport en commun avec le **bus 889** (Ligne Cahors-Figeac). Des navettes entre Vers et le terrain seront ensuite organisées. De même, des navettes seront à disposition pour le retour.

Bus 889 : départ gare de Cahors 12h45 / retour Vers 19h03.

Intérêt des haies bocagères

70 % des haies bocagères ont été détruites depuis le milieu du XX^e siècle pour augmenter la productivité agricole (Mesbahi, 2022). On reprochait notamment aux arbres d'entraver la bonne circulation des engins agricoles. Aujourd'hui, leurs nombreux bénéfices écologiques et agronomiques confèrent aux haies un rôle important dans le développement d'une agriculture adaptée aux changements globaux : atténuation de l'effet des intempéries (vent, soleil, chaleur), séquestration du carbone atmosphérique dans le sol (ce qui augmente la fertilité et la réserve en eau), maintien de la biodiversité, épuration de l'eau.